



COMMUNE : 164 CAMON
 ARRONDISSEMENT : 80 AMIENS
 TRÉSORERIE OU SGC : TRES GRAND AMIENS ET AMENDES

N° 1259 COM (1)
 TAUX
 FDL
 2026

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2026

	Bases d'imposition effectives 2025	Taux de référence 2026	Taux plafonds 2026	Bases d'imposition prévisionnelles 2026	Produits référence 2026 (col. 4 x col. 2)	Taux votés 2026	Produits attendus 2026 (col. 4 x col. 6)
Oncière sur le bâti (TFPB)	5 071 576	54,66	122,43	5 127 000	2 802 418	54,66	2 802 418
Oncière sur le non bâti (TFPNB)	61 485	64,27	123,23	61 900	39 783	64,27	39 783
Taxe d'habitation (TH)	155 633	15,47	47,24	132 800	20 544	15,47	20 544
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Total				2 862 745	2 862 745		2 862 745
Majoration de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (MTHRS) - article 1407 ter (CGI)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	

Aide au calcul des taux par variation proportionnelle : il est inutile de remplir cette rubrique en cas de vote des taux de référence ou de variation différenciée.

Total des produits attendus

Taxes	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales)	Taux proportionnels (col. 2 x col. 9)	Si l'un des taux déterminés de manière proportionnelle excède le taux plafond indiqué en colonne 3, une variation différenciée doit obligatoirement être votée.	Si la diminution sans lien des taux a été décidée en 2026, cochez la case : <input type="checkbox"/>
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	Produit total souhaité	8	10	
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	2 862 745	9		
Taxe d'habitation (TH)	2 862 745 = 1,000000			
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	Produit total de référence (total colonne 5)			

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2026

TVA	IFER / PYLÔNES	TASCOM	TAFNB	Allocations compensatrices	DCRTP	FNGIR	Effet du coefficient correcteur	Total
		0		106 410	0	0	-193 012	-86 602

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2026

Produits attendus des ressources à taux voté (col. 7)	2 862 745	+	Produits attendus des ressources indépendantes des taux votés (col. 11)	-86 602	=	Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2026	2 776 143
---	-----------	---	---	---------	---	---	-----------

À AMIENS

Le 17 MARS 2026

Pour la Direction des Finances publiques,
 MME SOPHIE MANTEL

Le 29 avril 2026

Pour la Commune,

M. Stéphane TELCIEZ





COMMUNE : **164 CAMON**
 ARRONDISSEMENT : **80 AMIENS**
 TRÉSORERIE OU SGC : **TRES GRAND AMIENS ET AMENDES**

ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2026

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

TAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS

- Taxe foncière sur le bâti :**
- a. Personnes de condition modeste
 - b. Taxe à réhabilitation, QPPV, Mayotte
 - c. Logements sociaux et longue durée

4 222
0
91 770
3 149

Taxe foncière sur le non bâti :

- a. Dotation pour perte de THLV
- b. Dotation pour recentrage THRS
- c. Mayotte

7 046
223
>>>

Cotisation foncière des entreprises :

- a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire
- b. Base minimum
- c. Locaux industriels
- d. Autres allocations

>>>
>>>
>>>

2. BASES EXONÉRÉES

Taxe foncière sur le bâti :

- a. Par le conseil municipal
- b. Par la loi

495 606

Taxe foncière sur le non bâti :

- a. Par le conseil municipal
- b. Par la loi (terres agricoles)
- c. Par la loi (autres)

24 300

Cotisation foncière des entreprises :

- a. Par le conseil municipal
- b. Par la loi

>>>

3. BASES DE TAXE D'HABITATION

- a. Résidences secondaires et assimilées
- b. Logements vacants soumis à la THLV
- c. Correction des bases THRS
- d. Correction des bases THLV
- e. Correction des bases MTHRS

61 900
70 900
-14 046
-9 696
>>>

4. PRODUITS PRÉVISIONNELS IFER ET PYLÔNES

- a. Éoliennes et hydroliennes
- b. Centrales électriques
- c. Centrales photovoltaïques
- d. Centrales hydrauliques
- e. Centrales géothermiques
- f. Transformateurs électriques
- g. Stations radioélectriques
- h. Installations gazières et autres
- i. Taxe sur les pylônes

>>>
>>>
>>>
>>>
>>>
>>>
>>>
>>>
>>>

5. RÉFORMES FISCALES

- a. TVA compensant la TH
- b. TVA compensant la CVAE
- c. Coefficient correcteur
- d. Taux FB commune 2020
- e. Taux FB département 2020

>>>
0
0,935258
30,39
25,54

6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX

6.1. TAUX PLAFONDS

Taxes	Taux moyens communaux de 2025 au niveau :		Taux plafonds de 2026	Taux des EPCI de 2025	Taux plafonds communaux à ne pas dépasser pour 2026 (col. 14 - col. 15)
	national	départemental			
Taxe foncière sur le bâti (TFPB)	39,79	51,42	128,55	6,12	122,43
Taxe foncière sur le non bâti (TFPNB)	51,19	41,95	127,98	4,75	123,23
Taxe d'habitation (TH)	23,67	24,82	62,05	14,81	47,24
Cotisation foncière des entreprises (CFE)	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>

6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE CFE

Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2025 au niveau :

- a. National
- b. Communal

>>>
>>>

Taux maximum :

- a. Taux communal majoré à ne pas dépasser
- b. Taux maximum de la majoration spéciale

>>>
>>>

6.2. DIMINUTION SANS LIEN : année antérieure à 2026 au titre de laquelle...

- a. ...la diminution sans lien a été appliquée
- b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

>>>
>>>

6.3. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX DE TH

- a. Taux moyen départemental
- b. Taux maximum de la majo

14,38
>>>

Taux de CFE perçue en 2025 par la communauté d'agglomération, la communauté urbaine ou de communes ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique

25,83
